



EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

**A l'ouverture de l'affaire**

Nombre de présents : 25  
Nombre de représentés : 06  
Nombre de votants : 31

**OBJET**

Affaire n°2019-116

RENOVATION URBAINE DES  
QUARTIERS LEPERVANCHE,  
VERGES ET VOIE TRIOMPHALE

APPROBATION DU COMPTE RENDU  
ANNUEL A LA COLLECTIVITE 2018

**NOTA** / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 23 septembre 2019 et affichée le 25 septembre 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

7 0 OCT 2019

LE MAIRE

Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi 1<sup>er</sup> octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick Le Toullec 6<sup>ème</sup> adjointe.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe, Mme Annie Mourgaye 4<sup>ème</sup> adjointe, Mme Annick Le Toullec 6<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7<sup>ème</sup> adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10<sup>ème</sup> adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

**Absents représentés** : M. Bernard Robert 2<sup>ème</sup> adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1<sup>er</sup> adjoint), Mme Brigitte Laurestant, (par Mme Sonia Bitaut), Mme Karine Mounien (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Catherine Gossard (M. Brandon Incana), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

**Arrivé (s) en cours de séance** : Mme Valérie Auber (17h07), M. Armand Mouniata 8<sup>ème</sup> adjoint (17h19).

**Départ(s) en cours de séance** : Mme Firose Gadour (17h09).

**Absent(s)**: Mme Cala M'Rhéhourri 5<sup>ème</sup> adjointe, M. Sergio Erapa, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....  
.....

**Affaire n°2019-116**

**RENOVATION URBAINE DES QUARTIERS LEPERVANCHE,  
VERGES ET VOIE TRIOMPHALE**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE 2018**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

**Vu** la délibération n°2011-018 du 24 février 2011 par laquelle le conseil municipal a approuvé la désignation du concessionnaire, le traité de concession d'aménagement et le montant de la participation communale ;

**Vu** le traité de concession d'aménagement signé le 17 mai 2011 entre la ville et la SHLMR et reçu en Préfecture le 19 mai suivant ;

**Vu** la délibération n°2011-114 du 25 août 2011 par laquelle le Conseil municipal a approuvé la convention d'avance de trésorerie à la concession d'aménagement ;

**Vu** la convention d'avance de trésorerie signée le 17 octobre 2011 et reçue en Préfecture le 20 octobre suivant ;

**Vu** la délibération n°2013-018 du 28 février 2013 par laquelle le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 au traité de concession ;

**Vu** l'avenant n°1 au traité de concession signé le 2 mai 2013 et reçu en Préfecture le 22 mai suivant ;

**Vu** la délibération n°2015-092 du 04 août 2015 approuvant le compte-rendu annuel d'activité, arrêté au 31 décembre 2013 ;

**Vu** le CRAC 2011-2013 signé le 07 septembre 2015, reçu en Préfecture le 07 septembre suivant ;

**Vu** la délibération n°2016-045 du 05 avril 2016 par laquelle le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°2 au traité de concession ;

**Vu** l'avenant n°2 au traité de concession en date du 10 juin 2016 et reçu en Préfecture le 29 juin suivant ;

- les charges et les produits de l'année 2018 ;
- les objectifs et le budget prévisionnel 2019 ;
- le bilan financier global actualisé soit 18 587 053 € HT;
- la participation globale actualisée de la Commune de 4 794 524 € HT ;
- la participation communale pour 2019 de 838 856 €.

**Article 2** : d'approuver l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement, prorogeant la concession jusqu'au 31 décembre 2020 ;

**Article 3** : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**

**Vu** la délibération n°2016-132 du 6 septembre 2016 approuvant le compte-rendu annuel d'activité, arrêté au 31 décembre 2014 ;

**Vu** le CRAC 2014 signé le 11 octobre 2016, reçu en Préfecture le 18 novembre suivant ;

**Vu** la délibération n°2017-068 du 06 juin 2017 approuvant le compte-rendu annuel d'activité, arrêté au 31 décembre 2015 ;

**Vu** le CRAC 2015 signé le 28 février 2018, reçu en Préfecture le 02 mars 2018 ;

**Vu** la délibération n°2017-122 du 07 novembre 2017 approuvant le compte-rendu annuel d'activité, arrêté au 31 décembre 2016 et l'avenant n°3 au traité de concession ;

**Vu** le CRAC 2016 signé le 28 février 2018, reçu en Préfecture le 07 mars 2018 ;

**Vu** l'avenant n°3 au traité de concession en date du 20 mars 2018 et reçu en Préfecture le 21 mars suivant ;

**Vu** la délibération n°2018-153 du 02 octobre 2018 approuvant le compte-rendu annuel d'activité, arrêté au 31 décembre 2017 et l'avenant n°2 à la convention d'avance de trésorerie ;

**Vu** le CRAC 2017 signé le 26 octobre 2018, reçu en Préfecture le 29 octobre suivant ;

**Vu** l'avenant n°2 à la convention d'avance de trésorerie en date du 26 octobre 2018, reçu en Préfecture le 29 octobre suivant ;

**Vu** l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales », « Aménagement – Travaux – Environnement » et « Politique Educative Scolaire et Associative » du 18 septembre 2019 ;

**Vu** le rapport présenté en séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019 relatif à l'approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2018 de la rénovation urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès, Voie Triomphale ;

**Considérant** l'article 26 du traité de concession par lequel l'aménageur s'engage à produire et transmettre annuellement à la Ville un compte rendu annuel à la collectivité soumis à l'approbation du conseil municipal ;

*Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber),*

## **DECIDE**

**Article 1 :** d'approuver le CRAC 2018 de la concession d'aménagement du projet « Rénovation urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès, Voie Triomphale » et notamment les points suivants :